

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT-VRAIN

- SYNTHÈSE PAR SECTEURS ET MILIEUX POUR LA FLORE ET LA FAUNE DE SAINT-VRAIN -

La grande diversité d'habitats de la commune et le nombre élevé d'espèces remarquables d'intérêt patrimonial ne signifient pas que toute la commune présente un grand intérêt. **Certains secteurs sont plus riches que d'autres.** Une grande culture n'a pas la même valeur qu'une zone de marais. Les secteurs riches correspondent à des milieux (habitats) plus favorables à la présence des espèces remarquables. Les cartes des formations végétales, des plantes et des animaux remarquables font apparaître ces secteurs.

En résumé, **nous synthétisons ici les résultats** des prospections en soulignant **pour les différents secteurs de la commune, les habitats les plus riches.**

Le Bois de Feularde

Le marais du Bois de Feularde est **l'un des secteurs les plus remarquables** de la commune.

Les boisements qui couvrent l'essentiel de la surface vont du très marécageux (aulnaie) au bois frais (frênaie-acénaie). Bien que **les bois marécageux constituent des habitats originaux** à préserver, ils n'ont qu'un **intérêt limité pour la flore**, tout comme le reste des bois proprement dit.

Ce sont surtout **les zones marécageuses éclairées, les milieux ouverts, qui font l'intérêt du marais avec une quinzaine de plantes remarquables recensées.**



Bois marécageux et bordure de plan d'eau de la Feularde
© Ph. Thévenin O.G.E.

Les bordures herbeuses des plans d'eau et canaux, sur alluvions **plus ou moins tourbeuses, concentrent un grand nombre de plantes remarquables dont la Fougère des marais, une plante protégée**, mais aussi le **Marisque** (déterminant ZNIEFF) **et diverses raretés** d'intérêt patrimonial : **Pigamon jaune, Laïche jaunâtre et Laïche faux-panic, la Samole de Valérand...**

On retrouve **quelques autres plantes remarquables dans des fossés et des mares** bien éclairées, et dans des chemins : la **Laïche à épis distants** (rare, déterminante ZNIEFF), la **Renoncule à feuilles fines**, la **Prêle des borbiers...**

En ce qui concerne **la faune, la diversité des espèces et le nombre d'espèces patrimoniales sont élevés.** Parmi ces dernières, la plupart sont des espèces de **milieux humides** comme le **Martin-pêcheur**, le **Râle d'eau**, ainsi qu'un nombre important de libellules remarquables avec le **Caloptéryx vierge**, la **Grande Aeschne**, la **Cordulie à taches jaunes**, l'**Aeschne printanière** et la **Libellule fauve**. D'autres espèces remarquables liées dans une moindre mesure aux milieux humides sont également présentes avec le **Criquet-verte échine**, le **Conocéphale gracieux** et le **Petit Mars changeant**. Enfin, citons deux espèces d'oiseaux patrimoniales liées à la **présence du boisement** : la **Bondrée apivore** et le **Pic noir**.

Le Grand Marais de Saint-Vrain

Ce **secteur**, qui n'a pu être prospecté que partiellement, semble moins marécageux et donc **d'un intérêt moindre**. Toutefois, **quelques plantes remarquables**, toujours **dans des milieux éclairés** ont été notées ce qui montre les **bonnes potentialités de ce secteur** : la **Grande ciguë** dans une friche humide qui mériterait d'être restaurée en prairie, la **Cardère poilue** sur des lisières, la **Prêle des eaux** au niveau du rond point de la RD17, l'**Écuelle d'eau** au bord de plans d'eau aux rives trop boisées pour favoriser une flore riche et diversifiée.

Le Bois de Brateau et la prairie voisine

Le Bois de Brateau est une **zone humide très marécageuse** et en grande partie boisée. Les boisements humides n'ont pas révélé ici d'espèces floristiques remarquables. Les friches marécageuses qui se développent sous la ligne EDF (mais pas seulement) abritent quelques plantes classiques dans les marais de la vallée de la Juine, comme le Laiteron des marais. **L'espèce la plus remarquable est la Colchique (rare)** présente sur un bourrelet enrichi. On la retrouve dans **une prairie pâturée voisine, prairie intéressante** car abritant **quelques autres plantes remarquables** : la **Spergulaire rouge**, la **Mauve alcée**...



Bois marécageux en bordure de la Juine à Brateau
© A. Beigenger O.G.E.

On peut noter le faible intérêt d'un plan d'eau récent (rives abruptes).

Pour la **faune**, l'**intérêt du bois est assez élevé** avec d'une part des espèces patrimoniales de **milieux humides** telles que le **Murin de Daubenton**, la **Grenouille agile**, la **Libellule fauve** et le **Caloptéryx vierge** mais aussi des espèces **typiquement forestières** avec la **Noctule commune** et le **Pic noir**.

Les bords de la Juine

Les bords de Juine n'ont pu être **prospectés** que sur quelques secteurs qui **ont tous révélé quelques plantes intéressantes**. Il s'agit surtout de **plantes aquatiques** plus ou moins rares qui flottent à la surface de l'eau ou qui sont enracinées. Ce sont **soit des plantes indigènes** donc d'intérêt patrimonial [Lentille d'eau à plusieurs racines (ZNIEFF), Rubanier simple...], **soit des exotiques** naturalisées (Azolla, Hydrocotyle fausse renoncule, Sagittaire à larges feuilles). On trouve aussi **ponctuellement quelques plantes remarquables d'intérêt patrimonial** sur les rives : la **Prêle géante**, la **Berle dressée**. Ces dernières espèces se développent **sur des berges bien éclairées**, alors que les berges boisées semblent d'un intérêt floristique très limité.



Bord de la Juine (l'Épine) © Ph. Thévenin O.G.E.

En ce qui concerne **la faune**, la Juine attire des espèces patrimoniales de **milieux humides** avec des libellules telles que la **Grande Aeschna**, la **Libellule fauve**, le **Gomphe gentil** et l'**Agrion de Vander Linden**, ce dernier étant particulièrement inféodé aux herbiers aquatiques à feuilles flottantes, ainsi que le **Martin-pêcheur**. Les prairies bordant la Juine du côté du hameau de Brateau sont un terrain de chasse pour le **Murin à moustaches**.

La Boissière

Le parc boisé très transformé par l'activité horticole (école) **n'a pas révélé d'intérêt particulier**, si ce n'est une curiosité naturalisée, le Raifort. Son plan d'eau présente des rives boisées ou eutrophisées. Le bois en bordure de Juine n'a pas montré beaucoup plus d'intérêt. **L'intérêt floristique du secteur se concentre dans la Juine** (cf. ci-dessus). Malgré l'intérêt limité du parc, le **Pic noir** le fréquente tout comme le reste des boisements riverains de la Juine.

La Forêt Régionale de Saint-Vrain et ses mares

Sur la commune, la Forêt Régionale est un **secteur remarquable pour la flore comme pour la faune**.

C'est une **chênaie-charmaie** avec une évolution vers une formation plus acidiphile (présence du Châtaignier) dans la partie nord-ouest. Ce boisement présente par endroits un **sous-bois richement coloré** au printemps. On remarque surtout la Jonquille très abondante localement mais qui fait l'objet de cueillettes trop nombreuses. Aucune plante remarquable n'a été recensée en sous-bois. Mais il faut retenir la **présence du Cormier, un arbre déterminant ZNIEFF**.

Dans la forêt, il faut aussi ne pas négliger les lisières et les mares. En effet, du point de vue floristique, quelques raretés ont été observées surtout sous les lignes électriques et au niveau des mares. **Sous les lignes**, l'entretien permet de maintenir une flore herbacée avec **plusieurs espèces plus ou moins rares** : le **Rhinanthe à petites fleurs**, la **Laïche pâle**, l'**Orchis maculé**... **Les mares forestières** assez nombreuses ont révélé **quelques plantes remarquables** : la **Laïche des lièvres** en bordure, le **Plantain-d'eau lancéolé**.



Mare de la Forêt Régionale © O. Labbaye O.G.E.

L'intérêt pour la faune est également très élevé avec en premier lieu des **espèces remarquables forestières ou de lisières** telles que la **Noctule commune**, le **Lucane cerf-volant**, le **Petit Mars changeant**, lorsque des saules sont présents ainsi que la **Petite Violette** dans les clairières des lignes à haute tension. En second lieu, notons la présence d'**espèces patrimoniales de milieux humides dont la présence est directement liée à celle des mares**. C'est le cas de plusieurs espèces d'amphibiens comme le **Triton crêté**, le **Triton ponctué** et la **Grenouille agile** ainsi que d'une espèce d'oiseau, le **Martin-pêcheur**. Toujours pour les espèces de milieux humides, notons également l'**Orthétrum brun**, une libellule remarquable cantonnée sur le ruisseau en lisière nord-ouest du bois.

Le Petit Saint-Vrain, les Portes

Les petits boisements de ce secteur sont d'un intérêt inégal : le plus au sud n'a pas d'intérêt (plantation de résineux) alors que l'autre correspond à une **chênaie-charmaie diversifiée** (floraisons printanières colorées) malgré la présence de robiniers.

Les seules espèces remarquables notées dans ce secteur sont la **Laïche aiguë (assez rare) en bordure de la mare** et la **Stellaire pâle (assez rare) sur un vieux mur**.



Sous-bois fleuri aux Portes © A. Beigenger O.G.E.

Les autres boisements

Le bois au-dessus du Bois de Feularde (hors marais, en bordure de la RD31) : Ce boisement correspond à une chênaie-frênaie avec quelques éléments du cortège calcicole. **L'intérêt pour la flore de ce bois se concentre sur les lisières** avec quelques éléments de la pelouse calcicole dans une bande de prairie fauchée. On remarque l'Orchis pyramidal (une orchidée assez rare) et une espèce moins strictement calcicole, le Grémil officinal (assez rare).

Le Bois des Rochettes : La partie accessible correspond à une frênaie-chênaie marquée par le Robinier. Ce boisement rudéralisé abrite toutefois **deux belles stations d'Orchis mâle, une orchidée assez rare** dans l'Essonne et la Région. Dans sa partie sud, la proximité immédiate avec les marais du bois du Gas explique la présence de **deux espèces animales remarquables de milieux humides** : le **Martin-pêcheur** et la **Libellule fauve**.



Station d'Orchis mâle du Bois des Rochettes © A. Beigenger O.G.E.

Les petits bosquets : Dispersés dans la zone agricole ou aux abords de la ville, les petits bosquets sont variables dans leur composition et leur physionomie. **Beaucoup n'ont que peu d'intérêt** car il s'agit de frênaies-chênaies dégradée en taillis de robiniers.

Trois bosquets méritent d'être mentionnés. Le premier **aux Renouillères** ; il s'agit d'un bois humide eutrophe avec des sources, dans lequel une plante remarquable a été notée, **la Colchique (rare)**. Le deuxième **à l'Orme de la Prévôté** : chênaie-charmaie dégradée, ce bosquet avec quelques curiosités naturalisées (Baguenaudier, Géranium à gros rhizome...), n'a d'intérêt qu'au niveau de la prairie qui abrite **la Potentille argentée (assez rare)**. Le Troisième **aux Cinquante** recèle **un Cornouiller mâle de taille exceptionnelle** (arbuste inconnu dans ce secteur de l'Essonne).

Le poste électrique

Aux abords du poste électrique, une butte partiellement plantée constitue **un milieu prairial** intéressant avec **la Gesse de Nissole (assez rare)** et plusieurs orchidées dont **l'Orchis pyramidal (assez rare)**. Le girobroyage annuel de cette friche herbeuse conduit à une **eutrophisation** (présence d'orties et de Tanaïs) qui risque de faire disparaître ces espèces remarquables. Plusieurs **espèces faunistiques remarquables d'habitats prairiaux** ont également été observées avec la **Locustelle tachetée**, la **Decticelle carroyée**, la **Decticelle bariolée** et le **Demi-deuil**.



Formation herbeuse à Orchis pyramidal sur la butte du poste électrique © Ph. Thévenin O.G.E.

Les espaces urbanisés

D'un **intérêt assez limité pour la flore**, les différents habitats des zones urbanisées (jardins d'agrément, potagers, vieux murs, trottoirs, décombres, cimetière...) permettent de rencontrer quelques espèces qu'on ne trouve que là. En plus de **quelques curiosités** pour la flore (espèces rares naturalisées) comme l'Euphorbe maculée, seule **une aubépine de taille remarquable** mérite attention. Pour **la faune**, notons la présence d'espèces remarquables nichant fréquemment sur ou dans les vieux bâtiments tels que le **Rougequeue à front blanc** et l'**Effraie des clochers**.

La zone agricole

Les cultures qui couvrent une grande surface peuvent avoir un intérêt ponctuel (bordures, coins de champ mal désherbés) : **quelques adventices remarquables** ont été notées : **par exemple le Fumeterre à fleurs serrées (déterminant ZNIEFF, non revu récemment en Essonne)** ou l'Abutilon d'Avicenne (exotique rarissime). En hiver, ces parcelles sont occupées par le **Vanneau huppé**, la Buse variable et plusieurs espèces de corvidés.

Au sud, des jachères ou friches herbeuses en mosaïque avec de petites parcelles cultivées n'ont pas révélé d'intérêt floristique particulier. Cependant, certaines d'entre elles sont fréquentées par des migrateurs remarquables de passage tels que le **Busard Saint-Martin**.

Les bords de routes

La banquette herbeuse le long des routes constitue **une zone refuge pour la flore prairiale** dans un contexte de grandes cultures. C'est le cas en particulier de la RD17. **Deux espèces plus ou moins rares** ont été inventoriées en bordure de petites routes : **le Chardon à petits capitules (rare)** et la **Grande ciguë (assez rare)**.



En bordure de la RD17, floraisons de Lotier corniculé (jaune) et de Muscari à toupet (bleu) © A. Beigenger O.G.E.